



BNP PARIBAS

Paris, le 12 juillet 2017

BNP Paribas annonce le rachat de Compte-Nickel

BNP Paribas réalise aujourd'hui l'acquisition de Financière des Paiements Electroniques - Compte-Nickel. Le partenariat avec la Confédération des Buralistes de France est renouvelé pour une période de 10 ans.

A la suite du protocole d'accord conclu le 4 avril dernier et de l'obtention des autorisations réglementaires, BNP Paribas a finalisé le 12 juillet l'acquisition de 89.1% de Compte-Nickel, et prévoit de porter sa participation à 95% avant la fin de l'année 2017. La Confédération des Buralistes de France restera actionnaire, au côté de BNP Paribas, à hauteur de 5%.

Avec cette acquisition, BNP Paribas complète son offre dédiée aux nouveaux usages bancaires et dispose, à côté de Hello bank!, de l'offre digitale de la banque de détail et du réseau d'agences, d'un ensemble complet de solutions adaptées aux besoins des différentes clientèles.

Compte-Nickel bénéficie d'un positionnement simple et d'un réseau de distribution physique -les buralistes- qui lui donne une accessibilité inégalée. L'offre Compte-Nickel devrait être disponible à terme auprès de 10 000 buralistes, soit la moitié du réseau global des buralistes en France.

Compte-Nickel enregistre une ouverture de compte toutes les trente secondes avec un total de plus de 630.000 comptes ouverts depuis sa création il y a trois ans.

Les synergies créées entre les deux entreprises vont permettre d'aller plus loin et plus vite dans la conquête de nouveaux clients, avec un objectif de deux millions de comptes ouverts en 2020.

L'opération a un impact négligeable sur le ratio Common Equity Tier 1 du Groupe.

Contacts presse :

Compte Nickel

Juliette Lemoine (+33) 6 63 45 59 26 jlemoine@lebureaudecom.fr

Confédération des Buralistes

Michel Guiffès (+33) 6 80 81 23 28 m.guiffes@buralistes.fr

BNP Paribas

Malka Nusynowicz (+33) 1 42 98 36 25 malka.nusynowicz@bnpparibas.com



BNP PARIBAS

A propos de Compte-Nickel

Compte-Nickel est un service de tenue de compte ouvert à tous, sans conditions de revenus, de dépôts ou de patrimoine, et sans possibilité de découvert ni de crédit. Compte-Nickel fonctionne en temps réel avec les technologies les plus modernes. Le compte s'ouvre chez un buraliste agréé par la Banque de France et ouvre droit à son détenteur à un espace Internet pour suivre ses opérations, une MasterCard internationale, un RIB pour domicilier ses revenus, recevoir et émettre des virements sur son compte et enregistrer des prélèvements en toute fiabilité. Le service clients est ouvert de 8h à 20h six jours sur sept.

Confédération des Buralistes

La Confédération des buralistes est l'unique organisation représentative des 25.000 buralistes, en France. Elle émane de 113 chambres syndicales départementales et 16 fédérations régionales, toutes présidées par des buralistes en activité. Elle assure la promotion du réseau des buralistes et la défense des intérêts de la profession, en s'inscrivant dans une dynamique de modernité.

[A propos de BNP Paribas](#)

BNP Paribas est une banque de premier plan en Europe avec un rayonnement international. Elle est présente dans 74 pays, avec plus de 192 000 collaborateurs, dont plus de 146 000 en Europe. Le Groupe détient des positions clés dans ses trois grands domaines d'activité : Domestic Markets et International Financial Services, dont les réseaux de banques de détail et les services financiers sont regroupés dans Retail Banking & Services, et Corporate & Institutional Banking, centré sur les clientèles Entreprises et Institutionnels. Le Groupe accompagne l'ensemble de ses clients (particuliers, associations, entrepreneurs, PME, grandes entreprises et institutionnels) pour les aider à réaliser leurs projets en leur proposant des services de financement, d'investissement, d'épargne et de protection.